



Des actes inadmissibles commis contre la population par les installateurs de compteurs Linky

Voici **quelques exemples** des innombrables actes indignes, indécents et violents que commettent partout en France les véritables milices envoyées par la société **Enedis** pour imposer les compteurs communicants Linky à des habitants qui sont de plus en plus nombreux à ne pas en vouloir.

Attention : il s'agit là seulement des événements **qui ont pu être couverts par les médias**, afin que leur réalité ne puisse être contestée, mais ce n'est que **la partie émergée de l'iceberg**.

Nous avons **d'innombrables autres témoignages**, sans compter tous les gens qui sont agressés, intimidés, bousculés, insultés (en particulier les personnes âgées) par les milices d'Enedis **sans que personne ne soit témoin de ces exactions**.

L'énergie fait partie des attributions du *Ministre de la transition écologique et solidaire*, **Nicolas Hulot**, qui est donc responsable de ces agissements : va-t-il enfin se réveiller ou bien continuer à laisser faire ?

Voir en fin de document comment l'interpeller...

Publié le 28/06/2017 à 03:49, Mis à jour le 28/06/2017 à 07:45

Compteur Linky : Enedis se présente avec huissier et policiers

Faits divers

Partager 770 partages

Réagir 57 réactions



Hier matin au 2 rue de Rhonel, l'huissier (au premier plan) constate l'opposition d'un des propriétaires et d'un membre du comité anti Linky, devant l'agent mandaté par Enedis./Photo DDM M.L

Face-à-face tendu hier matin, entre des techniciens (LS Services) mandatés par Enedis pour remplacer les anciens compteurs électriques d'ERDF par des modèles Linky et des habitants farouchement opposés à cette nouvelle technologie «intelligente», émettrice selon eux d'ondes néfastes pour la santé. Hier matin, vers 10 heures, deux équipes de LS Service se sont présentées au 2, rue de Rhonel, accompagnées d'un représentant d'Enedis et d'un huissier de justice. Plus trois agents de la police nationale venus veiller au grain.

Pour Michel Roques, copropriétaire et résident de cet immeuble de 10 appartements, et Pierre Gallois, l'un des membres fondateurs du comité anti Linky dans le Tarn, pas question de laisser les agents accéder aux compteurs. Michel Roques, en tentant d'empêcher cet accès, s'est blessé la main dans un choc sur un mur. L'immeuble disposant de deux entrées, pendant qu'un agent de LS Service tentait au moins de relever quelques numéros, ses collègues en profitaient pour changer les compteurs de l'autre côté.

📍 / BRETAGNE / CÔTES-D'ARMOR / SAINT-BRIEUC

Plouha : une retraitée blessée après son refus d'installer un compteur Linky



Le tribunal administratif de Rennes estime que les communes ne sont pas propriétaires des compteurs Linky et ne peuvent donc s'opposer à leur déploiement. / © Y.Le Gall / Maxppp

1,2k
PARTAGES

f Partager

Twitter

G+ Partager

Les compteurs Linky sont toujours au cœur de tensions en Bretagne. Nouvel épisode dans la bataille opposant défenseurs et détracteurs de ce compteur dit "intelligent"; à Plouha (22), on en est venu aux mains chez un couple de retraités qui s'opposait à son installation.

Par Thierry Peigné

Publié le 07/04/2017 à 19:59 Mis à jour le 08/04/2017 à 16:20

Compteurs Linky : un couple porte plainte pour violence verbale et intimidation



À Plouzané (29), ce couple a entamé une action au civil contre Enedis pour demander le retrait du compteur Linky. / © F.Maléssieux

650

PARTAGES



Partager



Twitter



Partager

À Plouzané (29), un couple a décidé de porter plainte contre Enedis et l'entreprise chargée de la pose des nouveaux compteurs Linky. Ce samedi, ils participeront au pique-nique citoyen organisé par le collectif Stop Linky Finistère dans le cadre de manifestations nationales.

Par Eric Nedjar

Publié le 19/05/2017 à 13:04 Mis à jour le 19/05/2017 à 16:32

Ré à la Hune



LE JOURNAL D'INFORMATION GRATUIT DE L'ÎLE DE RÉ

[Ils bougent](#) [Galerie](#) [Humour](#) [Portrait](#) [Vidéos](#)

[POLITIQUE](#) [ÉCONOMIE](#) [SOCIAL](#) [LOISIRS](#) [ENVIRONNEMENT](#) [PATRIMOINE](#)



Bienvenue sur l'île de Ré

Tél : 05.46.09.22.57
contact@camping-lesbarjottes.fr



 **SERVICES**
Distribution électrique



UN COMPTEUR SOUS HAUTE TENSION À SAINTE-MARIE DE RÉ !

Les pancartes déposées devant la mairie

Publié le 25/07/2016



4.67/5 (93.33%) 12 votes

Réagir

Partager

Imprimer

Michèle et Jean-Claude Guilbon, couple sympathique et sans histoire, bien connu à Sainte-Marie et à Rivedoux, se seraient bien passés de l'incident qui a faillit tourner au drame mardi 19 juillet après-midi, à leur domicile de Sainte-Marie de Ré.

VOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS

SAMEDI 29 AVRIL 2017

Rivedoux-Plage
Marchés aux fleurs
Conso



SAMEDI 29 AVRIL 2017

Sainte-Marie-de-Ré
Soirée cabaret Les Baladins
Spectacle



[Voir tous les événements](#)



Semaine
A partir de **260 €**

Week-end (2 nuits)
A partir de **130 €**

CAMPING DES DUNES

Location de mobile-homes
Semaine et nuitées
Emplacements de camping

Route de la Couarde
17580 Le Bois-Plage
05 46 35 00 28
camping-des-dunes@orange.fr

INFOS PRATIQUES

Île de Ré : un retraité relaxé de "violences" après avoir expulsé un technicien Linky

A LA UNE / SAINT-MARTIN-DE-RÉ / Publié le 20/06/2017 à 14h44. Mis à jour à 15h06 par SudOuest.fr La Rochelle avec AFP.

S'ABONNER À PARTIR DE 1€



COMMENTAIRES SUSPENDUS



▲ Jean-Claude Guilbon devant le disjoncteur installé sur un muret de son domicile. ©MC.ARISTEGUI@SUDOUEST.FR

Le prévenu, ancien pompier volontaire et ex-surveillant de la prison de Saint-Martin-de-Ré, avait refusé par écrit l'installation d'un compteur électrique Linky chez lui. Il avait même ajouté deux barreaux en métal pour interdire toute tentative de démontage du disjoncteur installé sur un muret de son domicile. Il avait également placardé une affichette "Touchez pas à mon compteur".



SOCIÉTÉ

Les habitants d'un immeuble de Brive dénoncent l'installation sauvage des compteurs Linky

Par **Philippe Graziani**, France Bleu Limousin

Jeudi 1 décembre 2016 à 17:31



Les habitants de la résidence briviste voulaient s'opposer au changement de compteurs, ce qui est illégal selon Enédis © Maxppp - Thierry Gachon

Les copropriétaires de la résidence Le Vialmur à Brive s'étaient majoritairement prononcés contre l'installation des compteurs Linky. Mais ils ont vu débarquer des équipes d'Enédis et de l'entreprise sous-traitante Chavinier, qui ont changé de force

VILLERS-AU-BOIS

Chaînes, barrières, rondes... La lutte de villageois contre la pose des compteurs Linky

L'ambiance était électrique ce mardi à Villers-au-Bois dans l'Arrageois, où une partie des habitants s'est opposée à l'installation des controversés compteurs Linky. Un véritable bras de fer s'est joué entre les agents d'Enedis et les anti-boîtiers jaunes.

Par Thomas Bourgois | Publié le 23/05/2017 mis à jour à 8h35



PARTAGER



TWITTER

Le journal du jour à partir de 0.79€



Préservez
les océans,
soutenez une
pêche durable

Je m'inscris à
la newsletter

Deux-Sèvres Niort : Linky, je t'aime moi non plus

19.02.2016 06:00

L'immeuble où ont été posés des compteurs Linky, ils sont dans l'escalier.

Photos CO - Benoit Felace

La police est intervenue jeudi soir à Niort, dans le quartier de la Tour Chabot, en raison d'un différend consécutif à la pose d'un compteur Linky. Il s'agit de ces fameux compteurs intelligents qui communiquent avec EDF par ondes électromagnétiques.



VIEUX-CONDÉ

Nouvel incident lors de la pose d'un compteur Linky

Un habitant de Vieux-Condé, ayant spécifié par courrier recommandé au président du directoire d'Enedis qu'il ne voulait pas du compteur électrique communicant Linky, n'a pas pu empêcher sa pose. Cet ancien directeur de grande surface n'entend pas lâcher pour autant.

Par Murielle Tison-Navez | Publié le 26/05/2017

f PARTAGER

t TWITTER

Le journal du jour à partir de 0.79€

Le compteur vert ? Ce Vieux-Condéen avait passé plus de 4 heures à suivre sa présentation faite aux députés devant les caméras. Ça ne l'a pas convaincu. «

Le top des internautes

AUJOURD'HUI

CETTE SEMAINE

<http://www.ladepeche.fr/article/2016/12/08/2474276-compteurs-linky-incidents-de-pose-en-centre-ville.html>



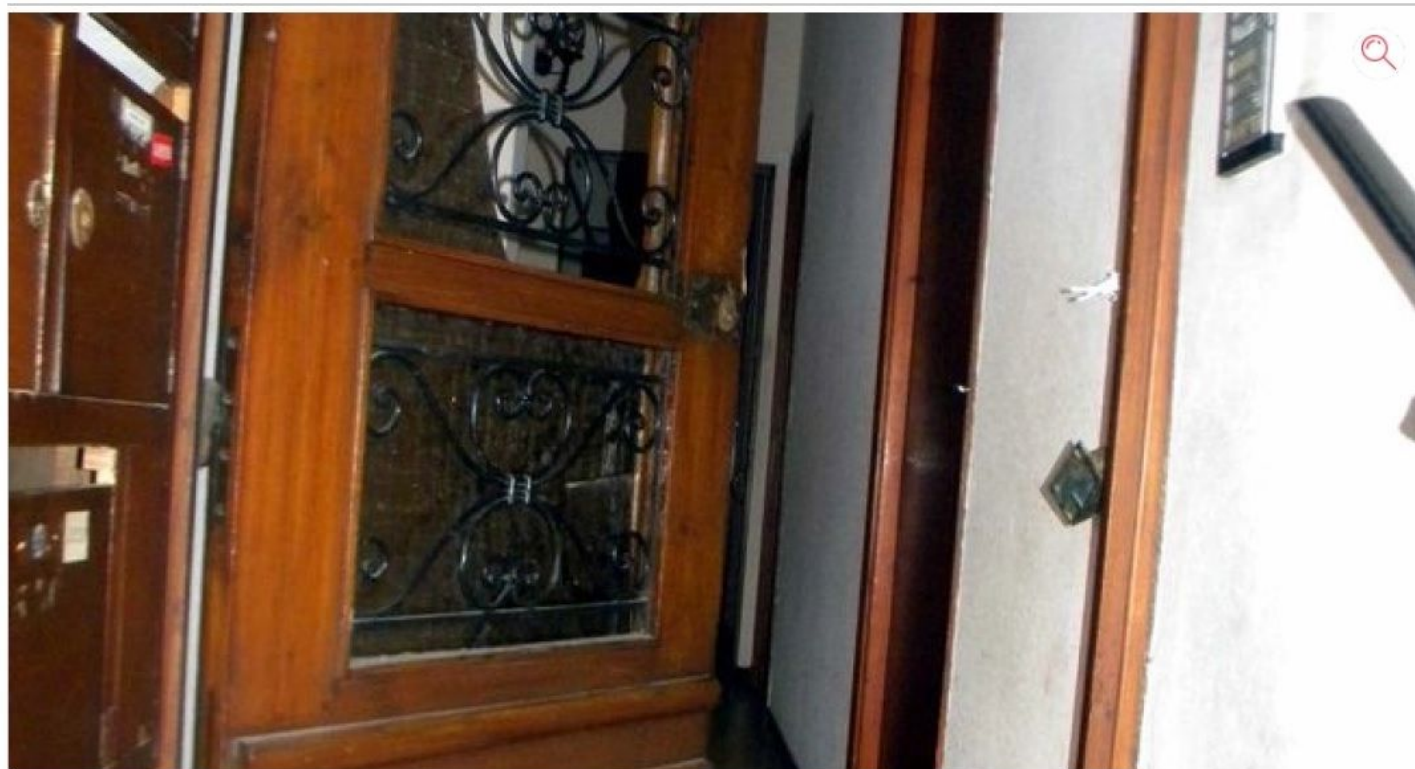
Compteurs linky : incidents de pose en centre-ville - 08/12/2016 - ladepeche.fr

Actualité > Grand Sud > Ariège > Pamiers

Publié le 08/12/2016 à 08:20, Mis à jour le 08/12/2016 à 08:33

Compteurs linky : incidents de pose en centre-ville

Énergie



Rue Lakanal, la porte arrachée ! /Photo DDM J.-PH.C.

Deux installations de compteurs Linky en centre-ville donnent lieu à une levée de boucliers. Notamment une opération qui s'est traduite par une porte fracturée !

Et sans oublier...

Il faut ajouter à ce tableau les cas des gens qui n'ont pas été l'objet d'intimidation mais "seulement" de tromperie : leur vie est devenue un enfer depuis qu'on leur a mis le Linky. A nouveau, quelques exemples parmi des milliers d'autres :

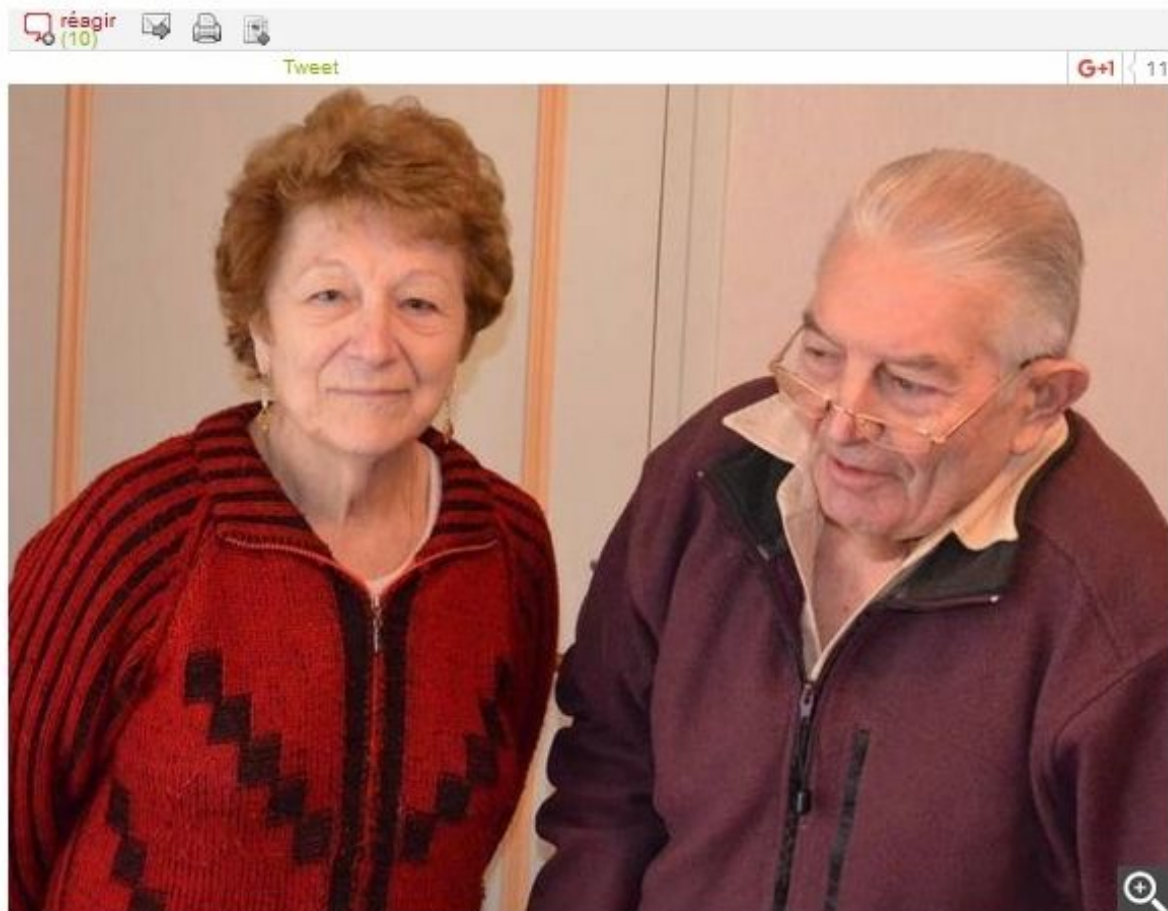
La Nouvelle République

<http://www.lanouvellerepublique.fr/Indre-et-Loire/Actualite/Economie-social/n/Contenus/Articles/2017/01/09/Linky-use-les-nerfs-de-deux-octogenaires-2961186>

Indre-et-Loire - Bossay-sur-Claise, Loches - Consommation

Linky use les nerfs de deux octogénaires

09/01/2017 05:46



Ninon et Jean Pelle remettent en route le disjoncteur électrique quinze fois par jour depuis la pose du compteur Linky.

Deux octogénaires de Bossay-sur-Claise descendent plusieurs fois par jour les escaliers pour remettre le courant depuis la pose d'un compteur Linky.

Ninon et Jean Pelle, tous deux retraités, sont furieux contre Enedis (ex-ErDF). Comme tous les habitants de Bossay-sur-Claise, ils ont reçu fin novembre une lettre de cette société les informant du remplacement prochain de leur compteur électrique par un compteur « communicant » Linky.

QUAROUBLE

Après l'installation d'un compteur Linky, leur facture électrique est multipliée par 3,5

Pascal et Christelle Boucaut vivent sans chauffage depuis la mi-février. La cause ? Leur dernière facture d'électricité. EDF leur réclame près de 2 200 € à l'année, alors qu'ils payaient un petit 600 € avant l'installation du compteur dit intelligent, Linky. Ils veulent comprendre.

Par Murielle Tison-Navez | Publié le 15/03/2017 mis à jour à 14h06



PARTAGER



TWITTER

Le journal du jour à partir de 0.79€

MEURTHE-ET-MOSELLE - LITIGES ÉNERGÉTIQUES

Linky : la consommation d'énergie qui dérape ?

Depuis qu'elle a un compteur Linky, l'ADC 54, influente association de défense des consommateurs, a noté des pics de consommation jusqu'à 250 % de plus en janvier 2017. Guy Grandgirard a mené l'enquête.

VU 18990 FOIS | LE 01/05/2017 À 11:25 | ⌚ MIS À JOUR À 12:34 | 💬 5 RÉAGIR





Arrageois : depuis qu'on leur a installé Linky, leurs lampes de chevet s'allument toutes seules !

Depuis l'installation du nouveau compteur électrique, des usagers se plaignent de lampes de chevet tactiles qui s'allument et s'éteignent toutes seules, ou d'une domotique qui s'emballe avec des volets qui se ferment en plein jour... Est-ce que Linky se la joue Matrix ? Quelles raisons à ces phénomènes ? Quels risques ?

Pourquoi le compteur Linky allume votre lampe de chevet ou éteint votre télé

Par Isabelle de Foucaud | Mis à jour le 24/09/2016 à 12:57 / Publié le 24/09/2016 à 08:00



Les consignes d'Enedis à ses sous-traitants pour imposer (même illégalement) le compteur Linky aux habitants (1)



Fiche 3

Que faire face au refus sur le terrain ?

Situations poseurs

Enedis ou l'Entreprise de Pose mandatée est en droit d'accéder au compteur, même situé dans les parties privatives d'une propriété ou copropriété, dans la mesure où il s'agit de l'une de ses missions légales.

Dans le cas où le propriétaire ou syndic de copropriété a expressément manifesté son désaccord à l'installation du ou des compteurs, et que ce compteur est situé sur une propriété privée :

- Le technicien peut tout de même entrer dans la propriété et procéder au remplacement du compteur si l'accès la propriété privée est réputé se faire librement (absence de portail ou de muret, simple ouverture d'un portail/d'une porte non fermée à clé, accès accordé par un résident ...)
- Le technicien ne peut accéder au compteur, sous peine de constituer une violation de domicile, si l'accès à la propriété est restreint par une barrière physique ou morale (muret, porte fermée à clé, panneau « propriété privée, ...).

Situations sans présence physique du client

Situations pouvant être rencontrées	Conduite à tenir
Absence de portail ou de muret autour de la propriété et absence de panneau interdisant l'entrée (propriété privée)	• L'accès à la propriété est réputé se faire librement • Remplacer les compteurs normalement
Simple ouverture d'un portail (non fermé à clé) pour accéder au compteur et absence de panneau interdisant l'entrée (propriété privée)	• L'accès à la propriété est réputé se faire librement • Remplacer les compteurs normalement
Affiche à l'entrée de l'immeuble/de la maison refusant Linky (STOP Linky) et absence de panneau interdisant l'entrée (propriété privée)	• Ne pas tenir compte de l'affiche • Remplacer les compteurs normalement
Porte ou portail fermé mais le technicien dispose d'une clé vigik, d'un double de clé ou du digicode	• Remplacer les compteurs normalement
Cadenas/affiches sur le compteur ou le coffret ou la gaine	• Ne pas tenir compte des affiches • Casser le cadenas si besoin • Remplacer les compteurs
Accès aux compteurs / à la copropriété impossible du fait d'un obstacle (portail fermé à clé, grille fermée à clé, muret..)	• Tenter d'obtenir que le client ou un autre habitant du logement/de la copropriété vous ouvre (rechercher une sonnette, toquer à la porte) • Si impossible, faire ½ tour • Compteur à considérer comme inaccessible. Prise de rdv nécessaire
Affiche ou panneau à l'entrée interdisant l'accès au motif de la violation de domicile / propriété privée <i>Attention : L'indication doit être portée sur un écriteau qui paraît pérenne. Une simple feuille pouvant être arrachée ne constituerait pas une barrière à l'entrée</i>	Dans le cas d'un ensemble collectif : • Tenter d'obtenir que le client ou un autre habitant du logement/de la copropriété vous autorise à rentrer • Si impossible, faire ½ tour • Compteur à considérer comme inaccessible. Prise de rdv nécessaire. Dans le cas d'une propriété individuelle • Remplacer le compteur

Les consignes d'Enedis à ses sous-traitants pour imposer (même illégalement) le compteur Linky aux habitants (2)



ENEDIS
L'ELECTRICITE EN RESEAU



Situations avec présence physique du client ou d'opposants

Situations pouvant être rencontrées	Conduite à tenir
Une ou plusieurs personnes entravent l'accès aux compteurs ou à l'immeuble/ à la maison où se situent les compteurs	• Essayer de comprendre les motifs du refus • En fonction, essayer de convaincre le ou les clients en utilisant les arguments de la fiche 2. • Si le(s) client(s) maintien(nen)t son/leur refus après cinq minutes d'échanges, faire 1/2 tour, CR de pose KO • Inviter le(s) client(s) à appeler le service client Linky pour obtenir plus d'informations
Le client intervient pendant l'intervention de changement de compteur, mais il reste calme. Il demande qu'on stoppe l'opération.	• Demander au client de s'éloigner de sa zone de travail et lui expliquer les dangers liés à l'opération de changement de compteur et la nécessité pour vous de terminer votre intervention • <i>Si le client refuse, stopper l'intervention pour des raisons de sécurité et appeler son supérieur (si possible en passant le coup de fil à l'écart)</i> • Essayer ensuite de comprendre les raisons de l'opposition client • En fonction, essayer de le convaincre en utilisant les arguments de la fiche 2. • L'inviter à appeler le service client Linky pour avoir de plus amples informations <i>Pour info : il n'est pas possible de déposer un compteur Linky déjà installé. En aucun cas n'est réinstallé un compteur CBE.</i>
Le client est agressif, exprime des émotions fortes (stress, angoisse, pleurs), pose de nombreuses questions	• Faire preuve de patience et garder son calme • Expliquer calmement au client que vous avez le droit de procéder au changement de compteur • Répondre aux questions du client si vous connaissez les réponses (cf. fiche 2) • Encourager le client à téléphoner au Service Client Linky (0800 054 659) afin qu'il obtienne toutes les réponses à ses questions • Si l'agressivité est tournée contre vous-même, fixer vos limites et n'acceptez pas que l'on vous parle ainsi • Si le client ne se calme pas, si son comportement vous paraît dangereux, il est préférable de ne pas insister. Faire ½ tour et CR de pose KO
Le client a fait appel à la gendarmerie	• Expliquer à la Gendarmerie la raison de votre présence • Proposer que les gendarmes parlent à votre supérieur / au référent C d'Enedis (qui leur expliquera que vous agissez conformément au droit et avez le droit d'accéder aux compteurs) • Avertir son supérieur (si possible en passant le coup de fil à l'écart), qui préviendra Enedis • En cas d'opposition persistante ou de refus, faire ½ tour
Le client a fait appel à la presse	• Ne pas entrer dans un échange avec la presse. Les inviter à contacter les services d'Enedis. • Eviter tout comportement qui pourrait nuire à l'image de l'entreprise de pose ou d'Enedis • Faire ½ tour et avertir son supérieur (si possible en passant le coup de file à l'écart), qui préviendra Enedis
Le client souhaite filmer/enregistrer l'intervention / le poseur	• Refuser d'être filmé ou enregistré • Renvoyer vers ENEDIS en communiquant le n° vert LINKY (0800 054 659)



Conclusion

Ne vous laissez pas faire ! Vous avez le droit de refuser les compteurs communicants Linky, Gazpar et cie.

Renseignez vous sur <http://refus.linky.gazpar.free.fr>

Utilisez les documents mis gratuitement à votre disposition :
<http://refus.linky.gazpar.free.fr/docs-particuliers-anti-linky.htm>

Attention aux mensonges d'Enedis et de ses milices :

- « Si vous refusez le compteur Linky, vous allez payer une amende » : **FAUX**
- « Si vous refusez le compteur Linky aujourd'hui alors qu'il n'est pas facturé, on vous l'imposera plus tard et vous devrez alors le payer » : **FAUX**
- « Si vous refusez le compteur Linky, vous devrez payer une somme mensuelle » : **FAUX**
- « Si vous refusez le compteur Linky, nous allons vous couper l'électricité » : **FAUX**
- « Si vous avez des panneaux photovoltaïques, vous êtes obligé de prendre le Linky » : **FAUX**

Voir détails ici : <http://refus.linky.gazpar.free.fr/refus-mensonges-enedis.htm>

Signez la pétition contre les exactions d'Enedis :

<http://www.mesopinions.com/petition/politique/agressions-physiques-violations-domiciles-menaces-mensonges/29500>

Interpellez le ministre en charge du dossier, Nicolas Hulot :

<http://www2.developpement-durable.gouv.fr/Formulaire-de-saisine-de-l>

(Pas de lettre type : expliquez avec vos mots votre refus, dénoncez les actes d'Enedis, demandez au ministre de prendre ses responsabilités et de protéger la population)

Stéphane Lhomme

Conseiller municipal de Saint-Macaire (33)

Animateur du site web : <http://refus.linky.gazpar.free.fr>